

Des voix: Oh, oh!

M. Wilson: Les entreprises des États-Unis ne peuvent pas faire entrer des capitaux ici aussi librement, comme le ministre le sait.

Le discours du trône parlait explicitement d'accroître les pouvoirs de l'Agence d'examen de l'investissement étranger et la mesure dans laquelle elle intervient dans l'économie canadienne. Le ministre songera-t-il maintenant à retirer ces trois éléments visant à accroître les pouvoirs de l'Agence, afin de pacifier les relations qui existent actuellement entre les deux pays?

L'hon. Herb Gray (ministre de l'Industrie et du Commerce): Madame le Président, nous ne convenons certainement pas que les propositions du discours du trône accroissent le degré d'intervention. Elles facilitent simplement la réalisation de l'objectif premier de la loi, qui est de procurer des avantages marqués à l'économie canadienne, de conclure des marchés avantageux tant pour l'investisseur que pour l'économie canadienne.

M. Andre: Et de trouver des fonds à prêter à Chrysler.

M. Gray: Cela m'étonne que mon ami en doute. Si oui, il ne faut pas se demander pourquoi les Canadiens l'ont remis à sa place, lui et son parti, l'an dernier.

* * *

LES CHEMINS DE FER

L'AVENIR DU SERVICE-VOYAGEURS SUR CERTAINES LIGNES FERROVIAIRES—LA DÉCISION DU CABINET

M. Les Benjamin (Regina-Ouest): Madame le Président, je voudrais poser quelques questions au ministre des transports. Le 29 juin dernier, j'ai demandé au ministre s'il avait l'intention d'annoncer l'abandon du service-voyageurs sur 16 lignes ferroviaires, mais il n'a pas voulu se prononcer. Il s'est contenté de se lamenter au sujet d'une subvention de 300 millions de dollars à VIA Rail, disant qu'il faudrait faire quelque chose à ce sujet. Devons-nous en conclure que seul VIA Rail va être victime de ces réductions? Les subventions aux transports maritimes en 1980 se sont élevées à 320 millions de dollars, tandis que les subventions aux transports aériens atteignaient 312 millions de dollars. Le taux de recouvrement pour les passagers des transports aériens n'a été que de 38 p. 100 et la proportion des subventions pour les usagers des transports routiers a été de 45 p. 100.

Est-il vrai que le cabinet a décidé aujourd'hui quelles lignes seront abandonnées par décret du conseil? Si tel est le cas, le ministre peut-il nous dire lesquelles? Sinon, quand le cabinet en décidera-t-il, ou le ministre va-t-il renoncer à l'idée d'abandonner le service-voyageurs sur certaines lignes?

M. Andre: Ils ne supprimeront des lignes que dans l'Ouest. Ne vous inquiétez pas.

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre des Transports): Madame le Président, je ne suis pas en mesure de faire une déclaration à ce sujet aujourd'hui. Ce qu'on raconte dans certains milieux est donc hypothétique. Je tiens, par contre, à réaffirmer à mon collègue que les transports ferroviaires et en particulier le service-voyageurs ont toujours été extrêmement bien traités par le ministère des Transports. Cependant, nous savons que depuis deux ans, le pourcentage des subventions a augmenté de 30 p. 100 chaque année. Nous nous demandons tout simple-

Questions orales

ment quelle est la meilleure façon d'aider VIA Rail à assurer la croissance et l'expansion du service-passagers au Canada.

● (1425)

M. Andre: Abandonnez les voies dans l'ouest du Canada.

M. Pepin: A cet égard, l'essentiel est de faire en sorte que VIA Rail soit doté de matériel moderne car c'est cette question qui est au cœur de ses difficultés actuelles. Parallèlement, nous sommes conscients qu'il y a des limites au volume des subventions que le gouvernement fédéral peut accorder dans le domaine des transports. Nous essayons désespérément de trouver le meilleur moyen d'aider VIA Rail et son service passagers. A mon avis, ceux qui, à l'instar de mon honorable ami, veulent protéger chaque pouce de voie ferrée au Canada rendent un bien mauvais service à VIA Rail. D'une certaine façon, ils l'étouffent sous trop d'amour, ce qui n'est pas la meilleure façon de l'aider.

LES SUBVENTIONS ACCORDÉES AUX COMPAGNIES AÉRIENNES ET AUX AÉROPORTS

M. Les Benjamin (Regina-Ouest): Madame le Président, puis-je demander s'il est exact, conformément à la version philosophique d'Otto Lang que le ministre, qui a des moteurs d'avions en guise de cerveau, va accorder, en plus des subventions dont bénéficient déjà les compagnies aériennes, la somme de 8 millions de dollars à Eastern Provincial Airlines pour desservir Saint-Léonard, Chatham et Fredericton au Nouveau-Brunswick et Sydney en Nouvelle-Écosse et pour moderniser ces aéroports afin de permettre aux Boeing 727 d'y atterrir alors que l'on abandonne le service ferroviaire passagers de la compagnie Atlantique Limitée.

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre des Transports): Madame le Président, je rappelle à mon honorable collègue que 27 p. 100 du budget du ministère est consacré au transport ferroviaire des passagers, ce qui est assez considérable. Cela représente un demi-milliard de dollars.

En ce qui concerne l'aéroport de Saint-Léonard, je dois dire que c'est une question qui me préoccupe beaucoup. Ce que nous essayons de faire, c'est de doter cette région du Nouveau-Brunswick d'un réseau de transport multimodal qui soit le meilleur possible et c'est ce à quoi nous nous employons.

LES NOMINATIONS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE VIA RAIL

M. Les Benjamin (Regina-Ouest): Madame le Président, les affirmations du ministre voulant que le gouvernement fasse tout ce qu'il peut pour VIA Rail me laissent un peu sceptique. Je ne m'étonne pas que le ministre ne nomme autre chose que des libéraux, mais peut-il nous dire lequel des six membres du conseil d'administration de VIA Rail Canada qui viennent d'être nommés, parmi lesquels figure un ancien organisateur libéral, directeur de campagne et député provincial de la Saskatchewan, connaît la moindre chose au transport ferroviaire des voyageurs? Soit dit en passant, un projet de loi n'a pas encore été présenté pour constituer VIA Rail en société. Un des nouveaux administrateurs vient de la société Chrysler, un autre de l'Université de l'Alberta, un autre est courtier en valeurs, un est engraisseur et le dernier est commissaire industriel. Le ministre peut-il expliquer ces nominations, celle en particulier de la personne de Windsor?